

1 pause cigarette = 44 h de garde à vue !!! Mais que fait la police ?

Le 03 février dernier vers 14 h, notre collègue qui travaillait à l'Espace Unique de Vente de la gare de Paris Austerlitz décide de faire une pause cigarette. Il se dirige alors vers l'endroit désigné où tout le monde fume. La gare étant en travaux, cet endroit est surplombé par des bâches de chantiers. Mais détail important, la direction SNCF confirme que pour elle cette zone est bien fumeur. D'ailleurs, aucun panneau « interdit de fumer » n'est affiché. C'est bien la raison pour laquelle agents, usagers ou patrouilles militaires se retrouvent tous à ce même endroit à côté du cendrier. Pourtant malgré cette évidence, une équipe de police arrive et signale la zone comme non-fumeur à notre collègue. Il leur fait alors remarquer que tout le monde fume ici. Mécontents de sa réponse, ils procèdent alors à un contrôle d'identité, comme il est en tenue de travail il leur donne son pass carmillon. Ils le refusent et sans doute énervés, le mettent à terre violemment, l'interpellent et le mettent en garde à vue.

OUI, vous avez bien lu, une garde à vue pour une clope!!!

De nombreux collègues qui travaillaient ce jour là ont été choqués à juste titre par cette arrestation arbitraire et violente (5 policiers dont un menaçant d'un Taser). Nous regrettons que la hiérarchie en poste ce jour là n'ait pas su être plus ferme avec les forces de l'ordre pour au moins accompagner notre collègue.

La famille et nous-mêmes, malgré nos nombreuses tentatives et coups de fils sommes restés sans aucune nouvelle de lui pendant plus de 40 heures !!! Comment humainement peut on justifier d'une telle pratique ? L'état d'urgence est il fait pour protéger la population ou pour donner à certains le pouvoir de faire n'importe quoi sans conséquences?.

Nous sommes révoltés par de telles pratiques et c'est pourquoi nous vous appelons à une manifestation de soutien à notre collègue lors de son passage devant le tribunal.

**RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN à notre collègue
JEUDI 25 Février 2016
8h30 Place Louis Lépine (face au palais de justice)**

Départ collectif à **8h devant l'EUV de Paris Austerlitz.**

Un **préavis** SUD-Rail contre l'augmentation des agressions des agents notamment, a été déposé. Il couvre tous les agents de la région Mobilités de PRG pour la période du **jeudi 25 février à 00h15 au vendredi 26 février 08h00.**